

# Bilan de compétences

**CEDRA Formation** 

### Objectifs du Bilan de compétences

#### Évolution

 Faire le point pour progresser dans son poste ou accéder à de nouvelles responsabilités

#### Reconversion

• Identifier un nouveau métier ou secteur aligné avec ses aspirations.

#### Validation

• Confirmer la faisabilité d'une idée ou d'une orientation professionnelle.



# Critères d'accès

#### Prérequis

Bonne compréhension du français.

#### Public concerné

Ouvert à tous : salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise.

# Compétences Développées

- Meilleure connaissance de soi
  - Sens, besoins, motivations, personnalité.

- Identification des aptitudes
  Ressources, savoirs,
  compétences, expériences, talent
  unique.
- Analyse du marché de l'emploi
  - Compétences recherchées, dispositifs de formation.



## Fondements du Bilan

1

Identifier ses aspirations

Valeurs, besoins, motivations, personnalité. 2

Analyser ses compétences

Savoirs, savoir-faire, savoirêtre, talent unique.

3

Définir un projet professionnel

Orientation de carrière claire et réalisable.



# Étapes du bilan

Phase préliminaire Définir les objectifs et le cadre de l'accompagnement Phase d'investigation 2 Analyser le parcours, les compétences, les motivations, et explorer les pistes d'évolution

Phase de conclusion

Construire un projet professionnel réaliste et un plan d'action personnalisé

Suivi à 6 mois

3

4

Faire le point sur la mise en oeuvre du projet et ajuster si besoin

# Notre approche pédagogique

#### Moyens Pédagogiques

- Tests spécialisés (motivations, personnalité, soft skills)
- Questionnaires d'autoévaluation
- Apports de connaissances (marché, métiers, formations)
- Enquêtes-métiers
- Rédaction de synthèse

#### Posture du Formateur

- Transmission
- Accompagnement
- Autonomisation

#### Nos intervenants

- Profils adaptés : managers, secteurs variés
- Approche sur-mesure selon le statut et le contexte
- En partenariat avec **TEKIO Partners**





# Notre référentiel éthique

#### Cadre Réglementaire

Loi du 31 Décembre 1991 (relative à la formation professionnelle continue)

Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 (pour la liberté de choisir son avenir professionnel)

Articles L6313-1, L 6313-4, R 6313-4 à R6313-7 du Code du Travail (dispositif du bilan de compétences)

#### Déontologie

- Consentement éclairé : le bénéficiaire s'engage librement et peut interrompre à tout moment.
- Clause de conscience : le professionnel se réserve la liberté d'accepter ou non un accompagnement.
- Confidentialité: respect strict du secret professionnel et cadre d'échange sécurisé.

# Des prestations flexibles et adaptées

#### Modalités

Présentiel, distanciel ou mixte.

- Éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).
- Finançable via le plan de développement des compétences
- Autres options sur demande (OPCO, financement personnel, etc.)

#### Amplitude

- Modulable sur 3 mois
- Format intensif : 2 jours avec Pulse
- Présentiel en groupe possible (Paris/IDF)

#### Grille tarifaire

#### Individuel:

Bilan 14h: 2000 €

Bilan 24h : 3 500 €

#### En groupe

Sur devis, selon le format et le nombre de participants



# CONTACT

#### **Ariel Amar**

Directeur Cedra Formation <a href="https://www.cedraformation.org">www.cedraformation.org</a>

06.46.88.31.72 <u>contact@cedra-conseil.org</u> <u>admin@cedraformation.org</u>

Vanessa Eudaric

Partenaire consultante RH

vanessa.eudaric@tekiopartners.com

